

## FICHE FORMATION

### CONDUITE DE GRUES MOBILES R483 autorisations de conduite

#### Public concerné :

Toute personne, expérimentée ou débutante, âgée de plus de 18 ans, amenée à conduire des grues mobiles.

**Prérequis :** *Etre titulaire du permis de conduire en adéquation avec la catégorie du porteur si nécessaire,  
Etre apte médicalement et être âgé de plus de 18 ans,  
Etre en mesure de comprendre des consignes de sécurité.*

**Personne en situation de handicap :** Toute personne ayant un handicap de quelque nature que ce soit, fera l'objet d'un entretien préalable afin de savoir s'il est possible de mettre en place un ou des aménagements pour qu'il puisse suivre la formation.

**Durée de la formation :** 2 à 3 jours pour formation initiale, de 1 à 2 jours pour recyclage, soit de 7 à 21 heures.

**Nombre minimal et maximal de stagiaires pour la session considérée :** 1 minimum, 8 maximum.

#### Tarif - lieu de stage - délais d'accès :

- Tarif Intra entreprise : A partir de 700 € HT par jour
- Délai d'accès : 10 jours avant le début de formation (demande urgente : nous contacter)

**Profil de l'intervenant :** Formateur salarié de NJ Formations ou formateur indépendant référencé dans notre système qualité (expertises pédagogique et technique).

**Objectifs de la formation :** à l'issue de la formation, le stagiaire doit :

- Connaître la recommandation R483, les devoirs et responsabilités des conducteurs de grues mobiles,
- Être capable d'effectuer les vérifications avant l'utilisation et les opérations d'entretien de premier niveau, des grues mobiles concernées,
- Maîtriser la conduite en sécurité, de ou des grues mobiles concernées,
- Pouvoir rendre compte des anomalies et des difficultés rencontrées dans l'exercice de ses fonctions,
- Obtenir son attestation de réussite à la formation pour les grues concernées.

#### Méthodologie pédagogique :

- Exposé et discussions étayées de textes illustrés par diapositives et films,
- Support de cours, sous forme de livrets ou de mémentos,
- Formation pratique avec mise en situation réelle de conduite des grues mobiles concernées,
- Utilisation des équipements de protection individuels et collectifs nécessaires.

## FICHE FORMATION

### CONDUITE DE GRUES MOBILES R483 autorisations de conduite

#### Evaluation de l'atteinte des objectifs :

- Contrôle continu en cours de formation sous forme de questions/réponses, d'analyses de situations, d'exercices,
  - Contrôle des connaissances théoriques par questionnaire à choix multiples, suivant le référentiel CNAMTS R487, réalisé par un testeur habilité : le stagiaire doit obtenir un minimum de 70% de bonnes réponses,
  - Contrôle des connaissances pratiques par mise en situations, suivant le référentiel CNAMTS R483, réalisé par un testeur habilité : Le stagiaire doit obtenir 70% de la note globale maximum,
- Fiche d'évaluation remplie par chaque stagiaire en fin de formation.

#### Formalisation du résultat de la formation :

- Remise d'une attestation de formation à chacun des participants à l'issue de la formation,
- Envoi d'une attestation de réussite pour chacun des stagiaires reçus aux épreuves.

#### Contenu pédagogique :

##### **Responsabilité du conducteur**

- Consignes de sécurité des grues,
- Consignes de sécurité sur le chantier.

##### **Technologie et connaissance de la grue**

- Structure de la grue,
- Organes et mécanismes, dispositifs de sécurité, éléments de stabilité.

##### **Montage et démontage de la grue**

- Préconisation de montage,
- Vérifications d'usage et d'entretien.

##### **Règles liées aux manœuvres**

- Vérifications journalières,
- Opérations de prise de poste,
- Technique d'élingage,
- Etude des charges,
- Equilibre des charges et manutention,
- Gestuel de commandement,
- Recommandations spécifiques liées aux conditions atmosphériques.

##### **Exercices de conduite**

- Mise en œuvre des consignes,
- Manœuvres de chantier avec charges diverses,
- Manœuvres spécifiques.

##### **Examen final**

- Contrôle des connaissances théoriques,
- Epreuves pratiques

